



Confédération paysanne de l'Ardèche

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

Privas, le 18 décembre 2020

A l'attention de M. le Président du Conseil Départemental 07

Objet : interpellation concernant l'état du réseau Télécom en Ardèche

*Copie à Mme le Préfet, Madame et Messieurs les députés,
Madame et Monsieur les Sénateurs*

Monsieur Ughetto,

Nous avons été plusieurs fois interpellé cette année par des paysannes et des paysans qui se sont retrouvé-e-s pendant des durées parfois très longues sans réseau téléphonique et internet.

A l'heure où les paysannes et les paysans se voient imposer la dématérialisation électronique pour toutes les tâches administratives quotidiennes : dossier PAC, demandes d'aides, déclarations MSA (services santé, social, déclarations salariales, ...), service d'équarrissage, impôts... ;

A l'issue d'une année où toute organisation collective, notamment celle de notre syndicat, a demandé à chacun.e de pouvoir se connecter par téléphone ou par visioconférence pour respecter les obligations sanitaires ;

A l'heure enfin et surtout où la relocalisation des productions et la vente directe que la société demande et que les collectivités promeuvent (click and collect, cartes et sites de référencement des producteurs, ...) sont totalement dépendantes des outils téléphoniques et informatiques ;

Nous vous laissons imaginer les graves problèmes engendrés par les pannes à répétition pour le bon fonctionnement des fermes ardéchoises et le maintien de l'activité économique agricole sur notre territoire.

Un nombre important de fermes se retrouvent dans des situations qui peuvent mettre leur activité gravement en danger. En zone blanche particulièrement où on trouve des fermes isolées pour lesquelles il y n'a aucune solution de dépannage (airbox, transfert des appels vers des mobiles, etc...) et qui devraient être réparées en priorité.

Il est de plus en plus difficile, voire par moment impossible, de contacter les différents opérateurs pour leur signaler les problèmes encourus, et les délais d'attente avant les interventions sont parfois de plusieurs mois, sans parler d'une réelle résolution du problème !

Nous dénonçons un délaissement total des réseaux ruraux, des interventions incessantes de sous-traitants qui ne servent souvent pas à grand chose ou encore des promesses non tenues. d'amélioration des réseaux .

Nous demandons par ce courrier l'intervention du département de l'Ardèche auprès des services et opérateurs concernés afin de faciliter la prise en charge des problèmes de téléphonie, de trouver des solutions satisfaisantes pour le territoire et permettre aux paysan-ne-s du département de continuer à travailler dans les meilleures conditions possible.

Dans l'attente de votre retour, nous restons à votre disposition pour tout contact nécessaire et vous présentons, monsieur le président, nos sincères salutations.

**Pour la Confédération paysanne de l'Ardèche
Les porte-parole**

Pierre-Yves Maret,

Carole Pouzard

Thomas Méry

Carole Pouzard: 06 34 23 16 25

Thomas Méry: 06 19 63 50 44

Pierre-Yves Maret: 06 33 28 34 37